

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 05 novembre 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 05 novembre 2018 à 18h30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT - GREFFIER – BRAULIO – POUSSE – MAURY – PASTOR – SANCHEZ – BROUSSE – MARCAILLOU – AZEMA - FOURES.

Absents : MM. LEVEJAC – SABATA.

Préalablement à l'examen des dossiers, M. le maire propose à ses collègues une minute de silence en mémoire des victimes des inondations du 15 octobre dernier.

Il présente Mme Sylvie ROBIN qui remplacera M. Georges FRANC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **- SIGNATURE P.E.D.T. INTERCOMMUNAL 2018/2019.**

M. le maire informe ses collègues que la commune est saisie par le CIAS de Carcassonne Agglo pour avis concernant la signature d'un PEDT intercommunal 2018/2019.

La signature de ce plan permet le nouveau régime d'encadrement des enfants des centre de loisirs et des ALAE.

Après débat, le conseil municipal à la majorité (2 abstentions) mandate le maire pour donner un avis favorable.

#### **- ETUDE DESSERTE SECTEUR « LES MAILLOLS ».**

A la suite des fortes précipitations du 15 octobre dernier, les riverains du secteur des Maillols ont attiré l'attention des élus, sur les problèmes rencontrés quant à l'accès à leur parcelle en période de hautes eaux du ruisseau des Morts.

M. le maire propose à ses collègues que ce problème soit réglé dans sa globalité, tant sur l'aspect hydraulique de l'ensemble du ruisseau dans toute sa partie au droit des bâtiments, que dans l'organisation de la desserte des parcelles concernées pendant les événements.

Il indique qu'il saisira le Syndicat Mixte Aude Centre pour la partie hydraulique et le Syndicat Intercommunal de Cylindrage pour la partie voirie afin de prendre attache auprès d'un bureau d'études, soit l'A.T.D. ou un bureau d'études privé.

Accord unanime du conseil municipal pour la mise en place de cette démarche.

#### **- DOSSIERS DEMANDE SUBVENTION 2019.**

M. le maire propose quatre dossiers :

- Nouvelle tranche E.P. en « LED » dans le secteur de la salle polyvalente déposé auprès du SYADEN, pour un montant de 25 611.00 € H.T. pour une subvention de 15 000 €.

- dossier de vidéo protection auprès de l'Etat, soit du FISL, soit au titre de la DETR pour un montant de travaux de 87 860.26 € H.T.,

- dossier de restauration des fresques de l'église auprès du conseil régional pour un montant de 50 500 € H.T.,

- dossier de requalification de l'espace au droit de la future mairie, auprès du conseil régional pour un montant de 239 191.74 € H.T.

Accord unanime du conseil municipal.

#### **- D.M. ACQUISITION TERRAIN « BENIT ».**

M. le maire propose l'affectation d'une somme de 11 000 € sur le programme « acquisition terrains » prise sur les « dépenses imprévues » pour le règlement de l'acquisition du terrain BENIT.

Accord unanime du conseil municipal.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE LAIQUE.**

Suite au vol des équipements subi par l'Amicale Laïque lors du dernier cambriolage à la salle polyvalente, M. le maire, sur la demande de cette association, propose une subvention exceptionnelle de 300 €.

Accord du conseil municipal.

- **VIREMENT DE CREDITS.**

Quelques ajustements de crédits sont à effectuer en section de fonctionnement entre article pour faire face aux dépenses imprévues.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

Le conseil municipal donne son accord pour que les questions suivantes soient débattues à l'ordre du jour :

○ Bail cabinet dentaire au centre médical et paramédical.

Suite aux intempéries, un dentiste souhaite s'installer provisoirement sur la commune, pour une durée de 6 mois à compter du 15 novembre 2018 ; Le loyer mensuel s'élèverait à 700 €.

Accord unanime du conseil municipal qui mandate le maire pour l'établissement et la signature du bail en indiquant la remise en état des lieux en fin de location.

○ Commission contrôle liste électorale.

Suite à la modification de la réglementation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une commission de contrôle des listes électorales doit être créée.

Dans cette commission figurent tous les élus n'ayant pas de délégation (le maire et les adjoints en sont exclus).

La désignation se fait dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Après désistement, M. le maire propose les candidatures de Stéphane AZEMA comme titulaire et Véronique MARCAILLOU comme suppléante.

Les élus non intéressés le confirmeront par lettre.

○ Aude Solidarité.

M. le maire propose qu'une subvention de 500 € soit versée à Aude Solidarité en faveur des inondations du 15 octobre dernier.

- **COMPTE RENDU ADJOINTS.**

- M. BENOIT présente le programme de la commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.  
Il présente les dossiers de demande de subvention pour la réhabilitation du Monument aux Morts auprès de l'ONAC et du Souvenir Français, d'un montant de 1 600 € par institution. Le conseil municipal mandate le maire pour le dépôt des dossiers.
- Mme BRAULIO informe ses collègues de l'assemblée générale de l'ATAC le 16 novembre 2018.
- Mme POUSSE donne les dates des diverses manifestations municipales :
  - 14 décembre 2018 ⇨ Repas des employés communaux,
  - 11 janvier 2019 ⇨ Vœux à la population,
  - 09 mars 2019 ⇨ Repas des aînés.
- M. Stéphane AZEMA donne des informations sur la réunion avec les associations et indique qu'une nouvelle formation de secourisme est prévue pour le mois de mars 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 20 H 00.

Le Maire,  
  
Alain MARTY  
(AUDE)